

Aménagement d'une piste cyclable entre Namoussart et Mon Idée (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : Namoussart (c) Descriptif : Aménagement d'une piste cyclable vers l'école de Namoussart	Fiche n° M-3.07
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

AMENAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE NAMOUSSART ET MON IDEE

1. Description du projet

Le projet prévoit l'aménagement d'une piste cyclable sur la route existante entre Namoussart et Mon Idée. Cela rendra les déplacements à vélo possibles pour les écoliers notamment et le trajet plus sécuritaire. Il est envisagé d'aménager un trottoir surélevé accompagné d'un marquage au sol. La bande cyclable visuelle doit être large de 1,30 mètre pour la circulation des vélos.

A la suite de l'aménagement de la voirie en faveur des modes doux, le carrefour central est également à sécuriser. La route débouche sur un large carrefour comprenant l'église, la maison de village, l'école et un terrain de jeux multisport. Seuls deux passages pour piétons sont marqués sur l'ensemble du carrefour. De plus, aucun trottoir ne sécurise les usagers faibles de la voirie, forçant les écoliers à marcher sur l'herbe et à traverser le parking voiture pour pouvoir accéder à la rue de l'Aunai. Un meilleur aménagement de ce point-clef de la circulation doit être pris en compte en même temps que le projet de voie lente sur la route de Mon Idée – Namoussart.

2. Justification du projet

Au cœur du village de Namoussart se trouve une école communale qui rayonne sur les villages voisins. Des écoliers du village de Mon Idée font 1,5km chaque matin pour s'y rendre. Pourtant, la route empruntée n'est pas aménagée pour les modes de déplacement doux, et ce malgré la réfection récente (coussins berlinois pour ralentir la vitesse des automobilistes) de la voirie.

Les enfants ne sont pas les seuls à devoir se rendre à Namoussart. Ce village est très développé en infrastructures publiques (église, maison de village, terrain multisports, club des Jeunes, etc), ceux-ci étant utilisés par la population de Namoussart, mais aussi par les habitants des villages aux alentours. Tous ces services attirent les flux et concentrent les déplacements vers le carrefour central du village.

Malgré cette infrastructure très prometteuse pour le dynamisme de la région, le village reste en peine au niveau de la mobilité. Les offres se limitent à une ligne de bus TEC à faible fréquence et un réseau automobile dense. Aucune liaison sécurisée n'est dédiée aux modes doux pour relier les villages entre eux. Seule la route de l'Aunai est équipée d'un trottoir sécurisant et est prolongée par un marquage cyclable pour rejoindre le village de Marbai.

Aménager une liaison en faveur de la mobilité douce permettra premièrement de sécuriser les déplacements quotidiens des écoliers et deuxièmement d'améliorer la connexion inter-villages. Cette offre peut tendre vers une diminution de l'utilisation de la voiture pour des courts trajets ponctuels, ce qui permet à terme de pacifier la circulation au cœur du village de Namoussart.

Ce projet s'intègre parfaitement dans la volonté du Plan Communal de la Mobilité qui souhaite favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, encourager l'intermodalité, réduire l'insécurité routière et améliorer la convivialité des espaces publics. Ces éléments sont également très attendus

par les villageois, surtout ceux de Mon Idée. Ils aimeraient pouvoir laisser leurs enfants aller à l'école un peu plus sereinement.

Dans ce cadre, l'aménagement du carrefour central est la clé de voûte. Sécuriser le flux qui converge vers le centre de Namoussart doit aller de pair avec la création de la liaison entre Mon Idée et Namoussart. D'autant plus que les pôles principaux se concentrent autour de ce dernier.

Neufchâteau est l'une des « communes pilotes Wallonie cyclable » et a obtenu dans ce cadre une subvention de 300.000€ afin d'améliorer et de développer l'offre cyclable sur le territoire. L'appel à projets de la Région wallonne prévoit la définition d'une stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien en créant notamment des pistes cyclables et des infrastructures en faveur des cyclistes.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

5. Organiser une mobilité alternative adaptée au contexte rural

5.1 En développant un réseau interne de mobilité douce utilitaire, sécurisé et connecté avec les communes voisines

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

Plan Stratégique Transversal (PST)	0.S.2 Être une commune soucieuse de sa sécurité et de son environnement ➤ 0.S.2.7 Entretien des voiries communales et créer des pistes cyclables et trottoirs
Plan Communal de Mobilité (2008-2018)	Favoriser l'adaptation des modes de déplacements à l'environnement urbain : modes doux pour les déplacements intra-urbains/intra-villages et entre les parkings de longue durée et les pôles d'activité

4. Annexes

Les photos ont été extraites de Google Maps.

A. Carrefour principal de Namoussart [Vue vers le sud]



B. Carrefour principal de Namoussart [Vue vers l'est]

